

Comité Directeur

Réunion du 22 août 2025

Présidence : Pascal TRANQUILLE

Présents : Mesdames Magalie MARCHAND, Sylvie SILVESTRE, Mélanie SCHMIDT et Messieurs Didier BARDET, Jean François DEBEAUVAIS, Antonio DOS SANTOS, Najim EZZARRARI, Philippe FOURE, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Joël LEVECQUE, Régis PATTE, Mickaël SELLIER, Martial THUILLIER.

Absents excusés : Mesdames Charline TOURNEUR, Aurore KULPINSKI DELEPINE, Messieurs Marc LEGENT, Nicolas CAUVIN, Grégory PLEVERT, Guillaume COMBES, Aurélien HAMEL, Aurélien DEFOSSEZ.

Participent : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président CAS), Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Approbation PV du CD du 10/07/25

Monsieur Jean Christophe FAVEREAUX émet quelques remarques sur la traduction de ses propos qu'il explique aux membres du CD.

Il est proposé que Jean Christophe puisse également faire partie du groupe de relecture des PV du Comité Directeur afin de ne pas réitérer cette situation.

Carnet :

Le Président, au nom des membres du Comité Directeur, transmet ses sincères condoléances aux familles endeuillées et cite :

- M. Sylvain HANQUEZ, ancien joueur du SC ABBEVILLE ;

Correspondances :

De la FFF :

- **Du Service administratif et juridique de la Direction de l'arbitrage, du 23/07/25 :**

Transmission de la liste des observateurs fédéraux 2025/2026 ainsi que du courrier d'accompagnement.

- **Du Directeur de l'Arbitrage, Antony GAUTIER, du 30/07/25 :**

Transmission du plan d'action fédéral visant à renforcer la protection des arbitres ainsi que le contenu de celui-ci.

Ce plan s'inscrit dans la volonté affirmée du Président de la FFF d'agir concrètement et rapidement face à la recrudescence des violences et incivilités, en particulier à l'encontre des officiels de match.

Cette détermination forte traduit un engagement clair : faire en sorte que chaque arbitre puisse exercer sa mission dans des conditions de sécurité, de respect et de considération, à tous les niveaux de la pratique.

Ainsi, je vous invite à bien vouloir trouver ce plan d'action, structuré autour de cinq orientations majeures :

- réprimer en instaurant une tolérance zéro ;
- aider en dotant les arbitres de nouveaux outils réglementaires ;
- protéger en sécurisant l'activité des arbitres ;
- former en éduquant à l'arbitrage dès le plus jeune âge ;
- accompagner en étant aux côtés des arbitres victimes de violences.

Ce mail sera transmis à la Commission discipline, ces documents complètent entre autres le Plan Stop Violences mis en place par la LFHF.

• **De la LFA du 05/08/25, sur l'expérimentation du port de caméras par les arbitres :**

Courrier cosigné du Directeur de l'arbitrage, M. GAUTIER Antony, et du Président de la LFA, M. DELFORGE Claude, précisant que le District de la Somme de Football fait partie des territoires retenus pour expérimenter le port des caméras par les arbitres. Ce retour fait suite à la candidature déposée par le Président du DSF.

Nous attendons les modalités précises, le nombre de caméras et nous ferons d'abord une réunion tri-partite puis une communication aux arbitres (à définir avec la CAS).

Une réunion avec les délégués sera également prévue afin d'informer du protocole qui sera à suivre lors de l'utilisation de ces caméras.

• **De la Direction de l'arbitrage de la FFF, du 08/08/25 :**

Transmission de la composition des sections de la Commission fédérale de l'arbitrage (CFA).

• **De M. Antony GAUTIER, Directeur de l'arbitrage, du 11/08/25 :**

Transmission des protocoles fédéraux de mise en œuvre des dispositifs suivants :

- D'exclusions temporaires (ou "cartons blancs") ;
- De contestations d'un officiel d'équipe et d'exclusions temporaires du capitaine (ou "cartons blancs pour un officiel d'équipe") ;
- De pauses d'apaisement (ou "temps morts").

Conformément au plan d'action fédéral visant à renforcer la protection des arbitres, nous disposons désormais de l'ensemble des éléments techniques qui nous permettent d'utiliser ces dispositifs de façon uniforme.

Pour la CAS, M. FAVEREAUX explique qu'il n'a pas encore vu les membres pour en débattre. La prochaine réunion est fixée au 27/08/25.

Pascal TRANQUILLE explique quant à lui qu'il souhaite une harmonisation régionale sur ce point et attend donc le retour de la LFHF au sujet de la mise en place « du carton blanc ».

La pause d'apaisement (ou « temps mort ») retient cependant l'aval de la CAS et du Comité Directeur.

- **De la Direction des Compétitions Nationales, du 12/08/25 :**

Transmission de l'appel à candidatures pour les phases finales des compétitions nationales :

- Finale de la Coupe Nationale de Futsal
 - + lever de rideau : Finale de la Coupe Nationale U18 Futsal
- Finales des Championnats Nationaux U17 et U19
- Finale du Championnat de France D1 Futsal
 - +lever de rideau : Finale de la Coupe Nationale Féminine Futsal

- **De l'IE2F du 18/08/25 :**

Information sur le lancement de deux campagnes de communication en ce début de saison.

La première, qui sera diffusée le 26/08/2025, porte sur l'emploi au service de la structuration des clubs ainsi que sur le lancement d'une « Communauté Employeurs IEFF » : réseau permettant notamment aux clubs d'accéder à des opportunités de financements, une veille régulière et au partage de bonnes pratiques sur la thématique de l'emploi.

La seconde sera relayée le 02/09/2025 et concernera l'évolution de la Formation Initiale d'Arbitre.

Suite à chaque lancement, nous recevrons un kit contenant l'ensemble des outils de communication nécessaires à la diffusion de ces actions sur notre territoire.

De la LFHF :

- **Du Président de la CR FAFA, Pierre BIENVENUE, du 03/07/25 :**

Transmission des 5 cahiers des Charges FAFA ainsi que des principales nouveautés du dispositif FAFA :

1/ Equipements Clubs et Collectivités

- Intégration de critères environnementaux sur certaines natures de projets dans le cadre de la politique RSE de la FFF :
 - Conformité obligatoire à la norme RE 2020 du bâtiment pour la création de club house et création de vestiaires (rénovation non concernée par cette obligation) avec la nécessité de fournir une étude thermique lors du dépôt du dossier et une attestation de respect de la RE2020 à l'achèvement des travaux
 - Installation recommandée d'un dispositif anti-dispersion/confinement des composants du revêtement pour la création et rénovation de terrains synthétiques (à 11 ou à 8)
- Eclairage : aide FAFA possible si le projet de mise en conformité/rénovation permet un changement de niveau de classement uniquement. De fait, un projet

de rénovation sans changement de niveau de classement n'est plus aidé dans le cadre du FAFA.

- Projets de sécurisation
 - Arrêt du subventionnement des pare-ballons pour se concentrer uniquement sur les projets de mise en sécurisation réglementaire d'une installation
 - Aide FAFA possible pour le remplacement (uniquement) de buts de football à 11 fixes
- Pour rappel, depuis le début de la saison 2024-2025, arrêt du subventionnement (création et remplacement) de terrains synthétiques chargés en élastomères compte tenu de la réglementation européenne qui interdira leur mise sur le marché à l'échéance 2031

2/ Transport (Clubs)

- Il est toujours possible d'acquérir un véhicule neuf ou d'occasion Volkswagen ou tout autre marque dans un concessionnaire agréé ou non agréé (cf modalités de financements mentionnées dans le cahier des charges). En complément de l'aide attribuée par les territoires dans le cadre de leur enveloppe régionale, **une aide supplémentaire de 5 000€ peut être attribuée par la FFF dans le cadre d'une enveloppe nationale pour l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides** de 7, 8 ou 9 places.

3/ Borne de recharge électrique

- Le porteur de projet (collectivité ou club) est libre de choisir son maître d'ouvrage. Autrement dit, une aide FAFA est possible quel que soit l'opérateur retenu (notamment lorsque la collectivité est porteur de projet /plus d'obligation de passer par IZIVIA)
- Maintien à 2 projets financés par Ligue et à l'ouverture du dispositif aux syndicats d'énergie à raison d'un projet par Ligue afin de voir davantage de projets émerger
- Maintien d'une enveloppe nationale pour aider ce type de projet

- **De Jean Marie BECRET, du 11/08/25 :**

Sollicitation de la liste des clubs concernant l'opération de la région « Places offertes ». Le nombre de club à transmettre n'étant pas défini, dès précision, nous pourrons répondre. Un appel aux clubs sera réalisé.

Les 10 premiers clubs qui répondront seront choisis.

Il demande également les dates et lieux de nos diverses manifestations annuelles :

- AG : 04/10/25 à Amiens
- Soirée des Bénévoles : Mai/juin, reste à définir.
- Finales des coupes de la Somme Seniors : Pentecôte
- Finales des Coupes de la Somme Jeunes : Pentecôte (à confirmer)
- Finales des Coupes de Secteur : A définir.

Du CDOS :

- **Circulaire concernant la Fête du Sport du 14/09/25, mail reçu le 08/08/25 :**

Transmission du Cahier des charges d'appel à projets « Fête du Sport 2025 » ainsi que de la Charte du label « Fête du Sport 2025 ».

Transmis aux clubs. Cependant le Président trouve cette initiative « inique » puisque l'état a décidé de supprimer les aides en faveur des plus jeunes licenciés, de baisser les aides en

faveur des Collectivités, le sport est donc impacté financièrement de façon significative à la sortie des JO de Paris 2024 et il est demandé aux associations de réaliser des actions supplémentaires et bénévolement pour « La fête du sport ».

Sans prendre les pratiquants en otage, il est donc prévu un accord avec le CDOS de manifester de façon ostentatoire le désaccord du mouvement sportif.

Des clubs :

- **Du FR ENGLEBELEMER, du 01/08/25 :**

Sollicitation d'informations pour savoir si le DSF dispose d'une assurance ou d'un dispositif de soutien spécifique qui pourrait aider au financement d'un licenciement.

Il n'existe au niveau départemental aucun dispositif de ce type étant donné que le DSF n'a pas de pouvoir d'ingérence dans les associations affiliées à la FFF.

Le mail sera tout de même transmis à l'IE2F qui pourra éventuellement accompagner le club dans ses démarches.

La responsabilité d'une contractualisation de droit privé (contrat de travail) incombe aux signataires du contrat en qualité d'employeur. Le District ne peut apporter aucune aide financière pour ce type d'opération.

- **De Monsieur Ayyoub ZADOUANI, du FC PONT DE METZ, du 10/08/25 :**

Il précise avoir été désigné comme président de son club sans Assemblée Générale ni validation officielle de sa part. Il demande que cette nomination ne soit donc pas retenue.

Au niveau départemental, nous n'avons reçu aucune information de ce type. Le courriel a été transmis à la LFHF au cas où et le sera également auprès de la mairie de Pont de Metz et d'Amiens Métropole.

- **De l'US LE BOISLE du 11/08/25 :**

Le club est en 4^{ème} année d'infraction au Statut de l'Arbitrage et sollicite le DSF pour une dérogation lui permettant d'avoir 2 mutés cette saison.

Aucune dérogation n'existe pour une infraction au Statut de l'arbitrage. Une réponse a été transmise au club en ce sens.

Il est tout de même conseillé au club de se rapprocher de Mme Clothilde BRASSART, Chargée du développement de l'arbitrage au sein du DSF, afin qu'elle puisse chercher une solution à la situation du club (cbrassart@lfhf.fff.fr).

- **D'un licencié né en 2004 suspendu pour une durée de 7 ans :**

Le Président fait lecture du mail aux membres du CD et demande ensuite qu'ils se positionnent concernant cette demande de remise de peine.

Transmis à la Commission discipline pour retour.

- **De l'AMIENS FC, du 19/08/25 :**

Le club change de couleurs de maillots et jouera désormais en VERT et BLANC.

L'information a été transmise à la LFHF en vue de la Coupe de France.

Les modifications sont désormais enregistrées informatiquement.

- **De l'US MERICOURT, du 10/07/25 :**

Transmission du nouveau bureau du club suite à leur Assemblée Générale :

- Président : M. GUERNIER Damien
- Vice-Présidente : Mme Tourneur Charline
- Trésorière : Mme Andrieu Pamela
- Vice-Trésorière : Mme Vandeburie Léa
- Secrétaire : M. Bailloeuil Yohann
- Vice-secrétaire : M. Coffin Lucas

L'ancienne présidente, Charline TOURNEUR devient vice-Présidente, et reste donc active au sein du club.

Le Président Pascal TRANQUILLE rappelle au club qu'une réunion à destination des nouveaux membres de bureau de club est prévue le 08/09/25 au Centre Technique Fernand DUCHAUSOY à AMIENS. Il incite fortement le nouveau Président de participer à cette réunion.

- **De l'AV L'ETOILE, du 16/07/25 :**

Transmission du PV de leur AG du 16/06/25 précisant le changement de présidence du club.

Le nouveau Président du club sera M. WOJTUSIAK Carl.

Le Président Pascal TRANQUILLE rappelle au club qu'une réunion à destination des nouveaux membres de bureau de club est prévue le 08/09/25 au Centre Technique Fernand DUCHAUSOY à AMIENS. Il incite fortement au nouveau Président de participer à cette réunion. Il remercie ensuite Yohann VOLANT, ancien Président, pour le travail accompli au sein de son club et pour le football départemental.

- **Du FC AILLY SUR SOMME, du 17/07/25 :**

Transmission des PV de leur AG et AGE du 28/06/25.

Le nouveau Président du club sera M. FOUACHE Yann.

Le Président Pascal TRANQUILLE rappelle au club qu'une réunion à destination des nouveaux membres de bureau de club est prévue le 08/09/25 au Centre Technique Fernand DUCHAUSOY à AMIENS. Il incite fortement au nouveau Président de participer à cette réunion. Il remercie ensuite M. Francis FOURE pour son investissement au sein du FC AILLY SUR SOMME et pour le football départemental.

- **Du FC AULT et de CAYEUX FUTSAL :**

Les clubs font part de leurs craintes quant à la nouvelle organisation régionale du Futsal.

Les compétitions officielles seront gérées intégralement par la LFHF et débiteront par le niveau interdistrict 2, puis Interdistrict 1 etc...

Au niveau départemental, seule une pratique de loisir peut éventuellement être organisée, mais elle n'aura pas vocation à faire accéder les équipes en ligue, et il n'y aura pas d'arbitres officiels sur ces rencontres.

Les clubs craignent d'avoir des soucis financiers en raison des déplacements qui seront plus conséquents, mais également de voir le nombre d'équipes diminuer à la vue des nouvelles obligations.

Même si la crainte est légitime pour toute modification, le Président du DSF rappelle que cette réglementation a été votée par les clubs lors de l'Assemblée Générale de la LFHF le 31/05/25. Malheureusement, il s'avère que peu de clubs futsal participent aux AG, que ce soit de la LFHF ou du DSF, et ne peuvent de fait se faire entendre.

Cependant, cette nouvelle mouture permettra aux clubs qui souhaitent de la compétition de mieux se structurer et d'avoir un niveau de pratique plus intense.

Pour les clubs pratiquant le futsal par plaisir, le DSF va envoyer un questionnaire à l'ensemble des clubs pour savoir s'ils souhaitent intégrer une pratique de loisir départemental. Cela donnera aux clubs volontaires le temps de s'aguerrir à la pratique avant de s'orienter vers une compétition à l'échelon régional.

Attention, les clubs qui répondront favorablement pour une pratique de loisir devront automatiquement avoir un gymnase à disposition pour les rencontres de critérium loisir.

- **De l'USOAAS ALBERT, du 18/07/25 :**

Transmission du PV de l'AG du 11/07/25 accompagné des nouveaux Statuts de l'association.

Renouvellement des Président, Trésorier et Secrétaire en place.

- Président : Carlos FERREIRA

- Trésorière : Béatrice LAJEUNESSE
- Secrétaire : Philippe LAJEUNESSE

- **De l'A2LC, du 14/08/25 :**

Sollicitation d'une mutation supplémentaire.

Il est rappelé au club que les mutations supplémentaires pour les clubs répondent à des critères bien précis.

Sachant que le club est en 2^{ème} année d'infraction au Statut de l'arbitrage en date du 25/06/25, il ne peut prétendre à une mutation supplémentaire.

- **Du RC SALOUEL SALEUX, du 23/07/25 :**

Transmission du PV de l'AGE du 25 mars 2025 et de l'AG du 3 juillet 2025 ainsi que du nouveau bureau en place.

- Président : Sébastien VILMONT
- Vice-Président : Jecinto MATOS DA SILVA
- Trésorier : Francky DEHAN
- Secrétaire : Luc LHEUREUX

Le Président Pascal TRANQUILLE rappelle au club qu'une réunion à destination des nouveaux membres de bureau de club est prévue le 08/09/25 au Centre Technique Fernand DUCHAUSSOY à AMIENS. Il incite fortement au nouveau Président de participer à cette réunion.

- **De l'AS GAMACHES, du 22/08/25 :**

Transmission du nouveau bureau de l'ASG qui fait suite à l'AG du 25 Juin 2025.

- Président : Monsieur Stéphane PICOS
- Vice-Président : Monsieur Arnauld VASSEUR
- Trésorier : Monsieur Arnaud DESPREZ
- Secrétaire : Monsieur Enzo PICOS

Le Président Pascal TRANQUILLE rappelle au club qu'une réunion à destination des nouveaux membres de bureau de club est prévue le 08/09/25 au Centre Technique Fernand DUCHAUSSOY à AMIENS. Il incite fortement au nouveau Président de participer à cette réunion. Il remercie ensuite le Président Daniel BOVIN pour les services rendus au football départemental, ainsi qu'aux membres du bureau sortant.

- **Sollicitation de M. Stéphane DE ZORZI, arbitre officiel du DSF :**

Demande d'exemption du cachet mutation.

Dossier qui sera traité par la LFHF.

- **De l'AS DOMART, du 21/08/25 :**

Mme DETAILLE Véronique a sollicité le DSF afin de connaître l'état du compte du club.

Actuellement en inactivité, le club informe le DSF qu'il repartira pour la saison 2026/2027 avec un nouvel organigramme.

Autres :

- **De Madame Zahia HAMDANE, députée de la Somme, du 18/07/25 :**

Suite à la sollicitation de l'ensemble des députés et des sénateurs de la Somme par le Président Pascal TRANQUILLE, il est répondu que Mme la Député a transmis une question écrite à l'attention de Madame la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, concernant l'exclusion des 6/13 ans du « Pass'Sport » et son impact pour les associations. D'autres retours également du Député, Monsieur RUFFIN, et du Sénateur, Monsieur DEMILLY, ont été enregistrés.

- **Pascal TRANQUILLE, Président :**

Le Président rappelle à celles et ceux qui ne l'ont pas encore réalisé, de bien vouloir transmettre leur rapport d'activité à Sylvie au plus vite.

Il est également souhaité, pour éviter comme cette année des appels tardifs en juillet et en août, que les commissions d'étude des statuts et/ou obligations s'organisent pour se réunir la semaine suivant la dernière journée de championnat.

Cela permettra de diffuser les informations rapidement aux clubs ainsi qu'à la commission juridique pour validation des accessions et relégations.

C'est d'autant plus important cette saison puisqu'à l'issue de celle-ci la refonte des championnats validée le 20/06/25 sera appliquée. Il faut respecter les clubs car derrière il y a parfois des incidences financières importantes.

Il est aussi demandé d'informer plus précisément encore les clubs susceptibles d'être en infraction, quand cela est possible, en amont des dates butoirs de demande de dérogation quand cela est réalisable.

Un calendrier prévisionnel des réunions pour ces Commissions d'étude des « **statuts** et/ou **obligations** » est donc nécessaire.

Rentrée 2025/2026 - Calendrier réunions - Formations

- **Réunions Générales de secteur**

Le Président rappelle à l'ensemble des membres du Comité directeur les différentes dates des Réunions Générales de secteur, la présence de chacun sur son secteur est importante.

- **RG VIMEU** : Le 25 août 2025 à **18h30** à ACHEUX EN VIMEU (salle polyvalente, rue de la Liberté à Acheux, face à la Mairie)
- **RG PONTHEIU** : Le 28 août 2025 à **18h30** à AUXI LE CHATEAU (salle des Sports, rue du Cheval))
- **RG AMIENOIS** : Le 29 août 2025 à **18h30** à LONGUEAU (salle Daniel Ferry à côté de la mairie)
- **RG SANTERRE** : Le 30 août 2025 à **9h45** à PLESSIER (Salle des Fêtes)

- **Réunion D1/D2 Seniors :**

Elle se déroulera le 01/09/25 à partir de 18h30 au Centre Technique Fernand DUCHAUSSOY à AMIENS.

Le Président présente à tous le déroulé des interventions et points qui seront abordés.

- **Réunion nouveaux membres de bureau :**

Elle se déroulera le 08/09/25 à partir de 18h30 au Centre Technique Fernand DUCHAUSSOY à AMIENS.

Le Président présente à tous le déroulé des interventions et points qui seront abordés. Un google forms va être envoyé aux clubs souhaitant participer afin de préparer au mieux cette réunion.

Reste à définir les dates pour les Trophées de Secteur qui se dérouleront courant février 2026.

Finances

Nous sommes en train d'arrêter les comptes. Une inquiétude tout de même sur la hausse conséquente des amendes disciplinaires qui aura un impact sur le bilan 2024/2025.

Le Président précise qu'à priori les finances ne sont pas si faibles que certains clubs veulent bien le faire entendre. En effet, un boum incroyable des mutations a été enregistré durant l'inter-saison, plus 10%.

Une réunion des finances se déroulera le 02/09/25.

Examen des candidatures pour intégrer les différentes commissions

Le Président du DSF annonce les différents candidats ayant répondu à l'appel pour intégrer les commissions départementales suivantes :

- Appel
- Discipline
- Engagement
- Foot Adapté
- Délégué

Les candidats ayant un avis favorable par les membres du DSF seront reçus le vendredi 29/08/25 durant la journée par les responsables des commissions concernées.

Les candidats non retenus seront avertis par courriel.

DIVERS :

- **Protocole des matchs à risques.**

Les clubs qui sont soumis à un huis clos jusqu'au 31/12/25 seront prochainement sollicités et reçus au sein du DSF avec les représentants de leur mairie.

- **Octobre Rose, présentation par Mélanie SCHMIDT :**

Mélanie fait un retour sur la réunion de ce 27/08/25.

Rappel des événements de l'année N-1 :

- Concours Action club : 5 clubs récompensés par un match en loge avec maillots d'Amiens SC.

1. Actions prévues 2025

- Distribution de nœuds roses aux supporters en loge lors du match du 3 octobre d'Amiens SC et du match des féminines du 12 octobre (*voir faisabilité avec l'Amiens SC*).
- Action sur une journée de championnat des féminines (12 octobre?) : 1 but = 1 don.
- Interview d'infirmières du service spécialisé de la clinique sur leur métier, sur la prévention et partage en ligne. Remerciements par l'invitation au match en loge du 24/10 et petits présents (Smartbox bien-être estimée à 30 €)
- Jeu-concours à destination des clubs du 15/09 au 15/10.

Récompenses spécifiques pour les 5 meilleures actions des clubs.

- Invitation au Match d'Amiens le 24/10 + bon d'achat formul club (~100 €).
- Journal :
 - Élaboration et diffusion d'un numéro spécial début octobre dans l'objectif de faire de la prévention.
 - Élaboration et diffusion d'un numéro spécial qui valoriserait les actions des clubs.

2. Communication

- Publication sur la page Facebook du District.
- Sollicitation des clubs pour remonter leurs actions (période du 18/09 au 15/10).
- Communication des résultats et remise des récompenses.

3. Budget prévisionnel

- Nœuds roses : 100 unités pour 100 € – possibilité d'atteindre 1000 unités.
- Récompenses : coffrets bien-être (300 € pour 10) / Un partenaire a été trouvé
- Autres propositions :
 - 1 lot par joueur (à définir).
 - Places pour une initiation / animation avec l'infirmière.
 - Loterie + bodega (à confirmer si gratuit).
 - Formul Club : participation à 100 € ou 150 € (pour 5 clubs).
- Budget global estimé : 3 000 €.

4. Points divers

- Vérifier avec Nicolas Cauvin la disponibilité des équipes féminines pour le 12 octobre.
- Négociation des places pour les matchs du 3, du 12 et du 24 et de la loge pour le 24.
- Avoir les autorisations de la clinique et l'accord des infirmières pour l'interview.
- Coordination avec Aurore et Pierrick pour la communication (posts Facebook et organisation du vote en ligne si faisable).
- Préparation et diffusion du journal spécial.

Décisions à suivre :

- Validation du budget global.
- Confirmation des dates (3, 12, 24 octobre).
- Finalisation des dotations (maillots, coffrets Smartbox, formul club etc.).

Organisation logistique (distribution, communication, supports).

Le Comité directeur décide de valider un budget global pour l'action à hauteur de 3.000€.

Charge à la commission idoine de respecter ce budget et ainsi affiner ses actions lors de la prochaine réunion.

- **Vœux relatifs à l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors :**

Philippe FOURE présente l'avancement des travaux réalisés avec les clubs et la proposition de modification.

Présentation du tableau explicatif.

Il est avancé plusieurs remarques, notamment sur les ententes en jeunes et en seniors pour les équipes réserves. Ces points sont à intégrer dans la proposition finale.

Il est également souhaité que la proposition de texte soit soumise à la LFHF afin d'éviter tout quiproquo par la suite en cas d'appel auprès de la LFHF.

Tour de table :

Jean François DEBEAUVAIS, Commission Appel - Section Juridique :

Il rappelle qu'il manque au moins un membre en Commission d'appel section juridique. Cela sera étudié lors des entretiens qui seront réalisés ce 29/08/25.

Jean Christophe FAVEREAUX, CAS :

Présentation des lauréats du Challenge Claude CAUVET pour la saison 2024/2025. Le classement devra récompenser à minima le club classé 6^{ème} car au moins un des lauréats, suite à des problèmes disciplinaires (avec de jeunes arbitres), ne pourra être récompensé.

Philippe FOURE, Juridique et Championnats :

Les calendriers seniors sont sortis ce jour.

Martial THUILLIER, Futsal :

On ne sait pas où on va. La décision de la LFHF de s'appropriier l'ensemble des compétitions futsal risque de faire beaucoup de tort au travail accompli depuis quelques saisons dans la Somme.

Un formulaire sera prochainement envoyé aux clubs afin de savoir s'ils sont enclins à participer à un critérium loisir :

- Seniors Masculins
- Vétérans
- Seniors Féminines

Les clubs intéressés devront obligatoirement avoir un gymnase pour la pratique en critérium.

Mickaël SELLIER, Vimeu :

Il invite tous les membres à participer à la RG du Vimeu qui se déroulera ce lundi 25/08/25 à Acheux en Vimeu à 18h30.

Didier BARDET, Président Délégué :

Il souhaite recevoir le diaporama des prochaines réunions D1/D2 Seniors et responsables de club.

C'est Pierrick qui est en charge de la réalisation, il doit envoyer à chacun des intervenants le diaporama établi.

Joël LEVECQUE, Discipline :

Il pose la question sur le barème de la LFHF vis-à-vis du plan « Stop Violences » car les clubs devaient le recevoir mais à ce jour, aucune transmission n'a été faite.

Le DSF n'a rien reçu non plus, le Président va se mettre en contact avec la LFHF afin de le récupérer pour informer les clubs des changements disciplinaires pour la saison 2025/2026.

Joël précise que c'est également pour la Commission de discipline car elle devra se réunir dès le 05/09/25 suite au premier tour des Coupes de la Somme Seniors.

Régis PATTE, Ponthieu :

Il invite à son tour les membres du CD pour sa prochaine RG qui se déroulera le 28/08/25 à Auxi le Château à 18h30.

Prochaine réunion le 04/09/25 à 18h15.

Le Président, Pascal TRANQUILLE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a vertical line and a horizontal line, resembling the letters 'PT'.

Le Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical line, resembling the letters 'SS'.